



REVUE DE PRESSE
SUD OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU 30 AVRIL 2015

■ François Valteau

l'ex-directeur des Écuries de Boussac (Photo archives CL), le centre équestre situé à Cherves-Richemont, assigne son ancien employé aux prud'hommes.

Le moniteur d'équitation a officiellement quitté ses fonctions le 13 mars dernier. Mais il n'entend pas en rester là. «Pour lui, il s'agit d'un licenciement sans cause réelle et sérieuse, alors que le club est en grande difficulté économique», réagit Cyrille Blattes, président des Écuries, «pour faire de économies on a transformé son poste de directeur en un poste de responsable pédagogique. Poste qu'on a proposé, mais qu'il a refusé. On est dans les clous, on n'a rien à craindre».

Une conciliation est prévue le mois prochain. Édouard Legendre, le nouveau responsable pédagogique du club tout juste recruté, a été présenté aux membres du comité directeur mardi soir. Il fera officiellement connaissance avec les adhérents cavaliers samedi 9 mai.

■ CHÂTEAUBERNARD

Le chocolat sera roi au marché de producteurs de Dizedon



Les 9 et 10 mai, Sylvie et Cédric Dagnaud accueilleront le public dans leur propriété viticole.

Photo CL

Pour la 7^e édition du marché de producteurs, organisé chez eux, Sylvie et Cédric Dagnaud, viticulteurs à Dizedon, ouvrent leurs portes aux amateurs de bonne chère, samedi 9 et dimanche 10 mai. Ils sont membres de l'association «Saveurs et Terroirs» qui draine partout en France, des spécialités propres aux provinces sur des marchés hauts en couleur. «La nouveauté, cette année, ce sont les chocolats», annonce Sylvie Dagnaud qui, avec cette nouvelle offre proposée par «Gourmandise et Chocolat», l'atelier de Gensac-la-Pallue, apportera une délicieuse conclusion aux menus que les visiteurs pourront composer et déguster sur place sous les tivois. Les ca-

gouilles de José Mendez, de Mons (17), sont déjà en route vers Dizedon pour être sûres d'arriver à temps. Foies gras, conserves de poisson, viande d'autruche, fromages, le tout arrosé de bordeaux, bourgogne, sancerre, chinon, champagnes... avec modération. Mis à part les pineaux et cognacs dont ils sont producteurs, la touche personnelle des Dagnaud, sera apportée comme d'habitude par les caillebottes au cognac de Mamie Pierrette et le pain cuit dans le four familial.

Marché de producteurs à Dizedon les 9 et 10 mai, parcours fléché depuis le centre de Châteaubernard et le giratoire de la base, jusqu'à l'impasse de l'Alambic. Contact au 06 86 43 07 90.

Chais Monnet

La promesse de vente enfin signée



Philip Ryan et Michel Gourinchas (assis de gauche à droite) ont signé la promesse de vente, entourés des avocats, notaires et conseils des deux parties.

Photo J. K.

Après un vote à l'unanimité du conseil municipal la semaine dernière autorisant le maire Michel Gourinchas à signer la promesse de vente des chais Monnet, le précieux document est enfin paraphé. La signature officielle a eu lieu hier en fin de matinée dans la salle des mariages de la mairie. «Avec ce premier acte, on entre maintenant dans le vif du sujet», s'est réjoui le maire. À ses côtés, Philip Ryan représentait Javad Marandi, l'investisseur azéri qui se porte acquéreur du site en friche de 22 450 m². L'homme d'affaires est venu accompagné de l'avocat Alfred Fink, de Jeremie Ibrah et Stephan Chetrit, deux développeurs du projet, et du notaire Pierre Strock. Du côté de la mairie, l'adjoint aux finances Patrick Sedlacek, le directeur général des services Philippe Dominique et la notaire Isabelle Braastad-Tyffon étaient présents. Elchin Amirbayov, ambassadeur de la République du Caucase, a également siégé à la table des discussions. Le futur propriétaire azéri déboursera 2 millions d'euros pour acquérir le site, qu'il projette de transformer en un vaste et luxueux complexe hôtelier et commercial. Le tout pour un investissement de 60 millions d'euros. Le permis de construire sera déposé en septembre prochain et la signature définitive de la vente interviendra au plus tard le 30 juin 2016. Les premiers coups de pelle seront donnés durant le dernier trimestre 2016, une fois que GrandCognac aura quitté le bâtiment qu'il

occupe actuellement sur le site. Les hommes d'affaires sont restés muets sur l'évolution du projet pointée du doigt par l'élu d'opposition Noël Belliot lors du dernier conseil. Il évoquait notamment la baisse de superficie dévolue aux commerces de luxe, qui passe de 3 000 m² à 540 m². «Nous sommes en pleines discussions avec l'architecte. Le contenu du projet n'a pas changé, il s'agit simplement d'adaptations», commente Stephan Chetrit. «L'intérêt touristique et économique du projet est confirmé par la promesse que nous allons signer. Le site Monnet aura enfin une nouvelle vie. C'est un projet de haut niveau qui manquait sur le territoire», a embrayé le maire. Des discussions sont aussi engagées avec le colonel Étienne Paury, commandant de la BA 709 pour permettre à davantage d'avions civils d'atterrir sur la piste militaire de la base castelbernardine. Les investisseurs ont été les premiers à profiter des services du petit avion - un Cessna - de la société Le Jet de Christophe Ducluzeau (lire aussi CL du 10 avril). Ils ont rallié le Bourget à Cognac en 55 minutes à peine. «Il y a de fortes chances pour qu'on réutilise ce service en passant par cette entreprise», assure l'avocat Alfred Fink. «C'est une bonne alternative au train. Certains futurs clients de l'hôtel, qui voudraient avoir le luxe d'un transport privé, pourraient aussi en profiter», se projette déjà Michel Gourinchas.

Julie KOCH

Blues Passions cherche l'équilibre

Le festival cognaçais a tenu son assemblée générale hier. Pas de surprise: il faut que le public soit au rendez-vous de la 22^e édition.

Pas de grande surprise hier soir lors de l'assemblée générale du festival cognaçais Blues Passions à La Salamandre. Le déficit de 94.000€, dû en grande partie à la faible fréquentation du concert de Lily Allen l'an dernier, était dans tous les esprits.

«L'année 2015 va être importante. Le déficit ne sera pas amorti sur un an, mais sur deux ou trois années. La situation est quand même un peu délicate, on ne va pas se mentir», a commenté Marc Maddedu, comptable, rappelant qu'en 2013 déjà l'association avait clôturé l'exercice sur un déficit de 43.000€.

Entre 22.000 et 23.000 entrées attendues

Le budget prévisionnel 2015, présenté par le trésorier Patrick Bertrand, tient compte de ces précédents résultats. Il s'élève à 2.139.350€, contre 2.206.014€ en 2014. 667.350€ sont cette année consacrés à l'achat de spectacles, c'est 200.000€ de moins que l'an passé. 20.000€ ont également été provisionnés pour commencer à éponger le passif. «Cette année on se fixe un objectif très raison-



Le peu de fréquentation du concert de Lily Allen a plombé le budget 2014.

Photo archives Renaud Joubert

nable de 22.000 à 23.000 entrées. Si c'est plus tant mieux», annonce Daniel Mourguet, président de l'association.

La billetterie est pour l'instant tirée vers le haut par la locomotive Lenny Kravitz, dont les tickets s'écoulaient très bien. «Globalement, on a vendu plus de places que l'an dernier au même moment», se félicite le directeur Mi-

chel Rolland, résolument optimiste, comme la vingtaine d'adhérents présents hier soir. La programmation, présentée officiellement la semaine dernière devant plus de 300 spectateurs, est maintenant complète. La 22^e édition du festival se tiendra du mardi 30 juin au samedi 4 juillet.

Site: <http://bluespassions.com/>

143335

COGNAC

M^{me} Annie GAILLEDREAU
et Roger CHARRAUD, son compagnon ;
M. et M^{me} Gérard BORDAS,
M. et M^{me} Nicole et Guy NAMBLARD,
M. et M^{me} Alain et Annie BORDAS,
M^{me} Maryvonne PINEAU (†),
ses enfants ;
ses petits-enfants
et arrière-petits-enfants
ainsi que toute la famille
ont la douleur de vous faire part
du décès de

M^{me} Yvette BORDAS,
née COMTE,

survenu dans sa 98^e année.

La cérémonie religieuse aura lieu le
lundi 4 mai 2015, à 10 heures, en
l'église Saint-Antoine, suivie de l'inhumation
au cimetière du Breuil.

M^{me} Yvette Bordas repose à la maison
funéraire Montesquieu, à Cognac.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

AML PF, marbreries charentaises, Cognac,
Jarnac, 15, avenue Paul-Frino-Martini
(ancienne rue de Pons), 05.45.82.41.05.

Les usagers du train à quai

SNCF La Fédération nationale des usagers du transport se rappelle au souvenir de Jean-François Macaire

SÉVERINE JOUBERT

s.joubert@sudouest.fr

Benoît Groussin, vice-président de la Fédération nationale des associations d'usagers des transports en Poitou-Charentes (Fnaut) et représentant au Comité de lignes de l'étoile de Saintes, n'apprécie pas du tout le « cavalier seul » de Jean-François Macaire, président de la région Poitou-Charentes, à l'origine d'une rencontre mardi soir avec le médiateur Jean Auroux, et les représentants des collectivités territoriales, quant au sujet de la Ligne à grande vitesse (LGV).

Et de rappeler que pour une Région qui a fait de « la démocratie participative un étendard », son président n'a pas réuni le Comité régional des partenaires du transport public depuis fin 2013. « Le comité régional des partenaires du transport public est une obligation de la loi Voynet. D'aucune façon, on a été consulté. C'est ce qui nous inquiète. Les conditions de la réussite ne sont pas réunies. »

Benoît Groussin estime même que cette initiative affaiblit la démarche du président de Région. Et ce, à un moment « où il faut avan-



Pour Benoît Groussin, vice-président de la Fédération nationale des usagers du transport en Poitou-Charentes, le cavalier seul de Jean-François Macaire affaiblit son propos. PHOTOS S.J.

cer des propositions fortes ». Comme cela a pu être fait par le passé.

Royan-Angoulême très prisé

La Fnaut est une association d'usagers qui connaît bien le sujet du transport en général. L'association régionale ne cache pas ses inquiétudes sur trois points : les trains inter-cités dits d'équilibre du territoire (TET), régionalement la ligne Nantes-Bordeaux (il en sera question mercredi à La Roche-sur-Yon) ; les arrêts LGV et enfin les dessertes TER avec des qualités de correspondances qui n'excèdent pas les douze-

quinze minutes. Il rappelle que la ligne Royan-Saintes-Cognac-Angoulême génère un quart des 800 000 voyageurs annuels qui prennent le TGV à Angoulême. La quelle gare enregistre environ 1,6 million de voyageurs par an.

Dans une étude fort riche menée de juillet 2011 à juin 2012, par le Conseil de développement du pays de Saintonge romane, et à laquelle la Fnaut avait participé, des chiffres instructifs étaient ressortis. La ligne Royan-Niort avait transporté 133 569 de ces voyageurs en correspondance TGV (chiffres allers-retours) quand la liaison Royan-An-

goulême en avait accueilli 180 936. Soit 47 367 de plus que Royan-Niort.

50 000 voyageurs du cognac

Des voyageurs prennent forcément la voiture pour rejoindre la gare dans des proportions difficiles à établir mais qui confortent la Fnaut dans l'idée que les dessertes doivent être maintenues à un bon niveau, voire développées, pour s'amplifier la fréquentation des trains. « La SNCF nous répond que le covoiturage se développe mais ce n'est pas un argument, c'est un prétexte », accuse Benoît Groussin.

Le représentant des usagers cite également le trafic voyageur important que génèrent les entreprises du cognac, à Cognac, 50 000 voyageurs dont « 20 000 trajets annuels de collaborateurs Hennessy », avait-il été dit lors d'une grande réunion à Angoulême le 19 février dernier. Business aussi quand à La Rochelle, les chefs d'entreprise demandent à gagner facilement Nantes, Bordeaux ou Paris.

Quid « des déplacements de loisir » (tourisme) que la Fnaut voudrait voir naturellement se développer dans le train, gardant en tête à chaque fois que seul un bon niveau de service fera gagner des voyageurs, quel que soit le bout de territoire concerné.

Pour la Fnaut, il est derrière toutes ces questions, l'enjeu de l'aménagement du territoire. Un territoire qui rejoindra dans quelques mois la nouvelle Aquitaine.

Les Azéris signent et inaugurent un vol

COGNAC Le Jet a vécu son premier vol hier pour la signature du compromis de vente des chais Monnet



Le projet est prêt à être lancé. PHOTOS S.C.

Cinquante-cinq minutes de vol entre l'aéroport de Paris-Le Bourget et la base aérienne 709 de Cognac. Départ à 9 h 30, retour à 15 heures. L'intérêt de la nouvelle société de l'Angoumois Christophe Ducluzeau a pris toute son importance hier pour une délégation azerbaïdjanaise. Une dizaine de personnes s'est rendue à la mairie de Cognac pour signer le compromis de vente des chais Monnet. Les deux développeurs du projet hôtelier de luxe, Stéphane Chetrit et Jérémie Ifrah, habitués au train, n'ont pas tari d'éloges pour le Jet, cette société de transport aérien privé « made in Angoulême ».

L'incroyable s'est d'ailleurs produit pour ce tout premier vol. L'avion, un Cessna Citation, a reçu l'autorisation d'atterrir sur le tarmac de la base militaire. Un fait exceptionnel qui ne devrait pas le rester puisque la BA 709 est en voie d'ouvrir sa piste à de plus en plus d'avions civils.

Une idée de luxe

Pour le maire de Cognac, Michel Gourinchas, c'est une vitrine du luxe qu'il accueille à bras ouverts. Car la

signature avait son importance hier. Le site des chais Monnet est en passe d'être entièrement transformé en hôtel grand standing d'ici 2017. Cette promesse de vente est le premier acte d'une longue histoire, sous les yeux des notaires et avocats respectifs des deux parties. Si Javad Marandi, riche investisseur azéri était absent hier, l'ambassadeur de l'Azerbaïdjan en France, Elchin Amirbayov, a joué le rôle d'intermédiaire dans la salle des mariages de la mairie.

Reste maintenant à définir un permis de construire (et de détruire) à déposer au plus tard en septembre. La vente se fera officiellement en juin 2016. Premier coup de pelleuse espéré le dernier trimestre 2016.

Dans cette signature, toute une symbolique. Michel Gourinchas attend beaucoup du projet des Azéris. L'entreprise Le Jet y participe malgré elle. « Ces petits avions pourront très certainement intéresser également les maisons de négoce, et bien sûr les clients du futur hôtel des chais Monnet. C'est l'idée qu'on se fait du luxe. »

Sophie Carbonnel

Tout nouveau faux pas est strictement interdit

BLUES PASSIONS

L'association a tenu son assemblée hier soir. Tout déficit est, cette année, prohibé

DIDIER FAUCARD
d.faucard@sudouest.fr

La situation de Blues Passions est, d'un point de vue financier, tendue. Ce n'est pas un scoop, mais cela a été redit et martelé, hier soir, tant par Marc Maddedu, l'expert-comptable chargé de présenter le bilan 2014 que par le commissaire aux comptes. Les deux déficits d'exploitation successifs : 42 000 euros en 2013 et 94 000 euros en 2014 (NDLR : 126 138 euros en réalité, minoré grâce à des subventions exceptionnelles) ont sérieusement attaqué les bases du bel édifice.

Et alors que le président, Daniel Mourguet, promettait, juré-craché, que tout serait fait pour que le « trou » soit résorbé dans les deux à trois années venir, ce fut encore une fois le commissaire aux comptes qui posa la seule question que les adhérents passifs – une poignée seulement de présents, il est vrai (246 au

total) – auraient dû poser : « Comment allez-vous, vous y prendre pour combler ce déficit ? »

« Blues Passions ne peut pas se permettre de vivre une troisième année déficitaire. Il est condamné à la réussite »

Une question qui déstabilisa quelque peu Daniel Mourguet qui répondit par un timide : « En espérant aller au-delà de nos prévisions. » Avant d'être secouru par Michel Rolland, le directeur, qui s'empressait d'ajouter que « sur le budget 2015, 20 000 euros avaient été provisionnés pour commencer à rembourser. »



Le public sera-t-il au rendez-vous ? L'association espère 23 000 à 24 000 entrées. ARCHIVES A. LACALD

Optimistes et raisonnables

Reste que Blues Passions, et cela a bien également été affirmé par les deux hommes de chiffres, ne peut absolument pas se payer le luxe d'une troisième année déficitaire. L'édition 2015 est condamnée à réussir. Même si, organiser un festival, prévoir des soirées est « toujours un pari », arguaient de concert Michel Rolland et Daniel Mourguet. Se référant au flop de la soirée Lily Allen, l'an passé, « on ne pouvait pas prévoir que l'album qui sortait à ce moment-là ne marcherait pas et que la rencontre avec le public n'aurait pas lieu », analysait Daniel Mourguet.

Les deux hommes se sont retrouvés, encore une fois, pour affirmer que, malgré tout, l'édition 2014 avait été une réussite. « Le problème, c'est que si une soirée ne marche pas, les trois autres ne peuvent pas com-

bler », lançait Michel Rolland. En raison, notamment, du choix de limiter la jauge maximale du théâtre de verdure à 6 500 personnes « pour le confort de vision et d'écoute du spectateur ».

Pour l'édition 2015, l'association a décidé de jouer la prudence en affichant un budget prévisionnel de 2 139 350 €, légèrement en baisse par rapport à 2014 (2 167 449 €) où l'on constate, entre autres, un recul important des charges liées à l'achat des spectacles, passant de 900 000 à 667 350 €. Les recettes liées à la billetterie étant, pour leur part, espérées à hauteur de 999 750 €. « On table sur 23 000 à 24 000 entrées pour équilibrer le budget. C'est un objectif raisonnable. Tout le reste serait du bonus », indiquait Daniel Mourguet. Sachant que Blues Passions devrait faire avec une baisse

des subventions publiques de l'ordre de 50 000 €. « On essaie de travailler sur les partenaires pour compenser », glissait la vice-présidente Andrée Lacour. Avec les comités d'entreprises également, « sur la billetterie, on prendra à notre charge les frais de location », ajoutait Daniel Mourguet.

Autant d'efforts pour que le public suive au mois de juillet. Et que ce festival, qui reste l'une des figures de proue de la vie culturelle cognacaise, puisse encore perdurer à une époque où bon nombre ont dû se résoudre à mettre la clé sous la porte. Reste à savoir si la programmation, avec des artistes déjà vus les années précédentes (Asaf Avidan, Charlie Winston, Selah Sue) et sans grosse tête d'affiche (Lenny Kravitz ?) est suffisante pour atteindre cet objectif. C'est tout le mal qu'on leur souhaite.

CHATEAUBERNARD

Permanence du Secours populaire.

Le Secours populaire allonge ses horaires d'ouverture au public. L'antenne est désormais accessible tous les vendredis de 14 à 17 heures ainsi que le deuxième samedi de chaque mois de 9 heures à midi. L'association est située dans les locaux de l'ancienne crèche au sein de la résidence du Hameau des Meuniers, rue Jean-et-Pierre-Bienassis, bâtiment D, entrée A1. Pour information la résidence est située face à la salle Jean-Monnet. Con-

tact : Claudine Poncy au 06 80 40 36 87.